

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 81 (1972)
Heft: 6

Artikel: Un malade à la maison, que faire?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un malade à la maison, que faire?

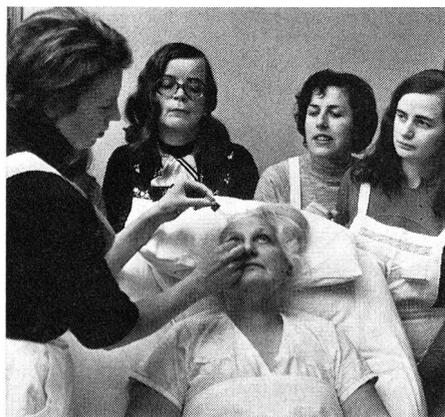
- 311 cours de soins au foyer :
3900 participants,
- 165 cours de soins à la mère et à l'enfant :
1671 participants,
- 16 cours de soins aux nourrissons bien-portants :
167 écolières les ont suivis,
- 23 cours de soins aux petits enfants :
suivis par 253 élèves du Cycle d'orientation genevois.

Tel est le bilan de l'activité déployée l'an dernier dans ce secteur par les sections de la Croix-Rouge suisse.

Car si la formation des monitrices est du ressort de l'organisation centrale, la mise sur pied des cours destinés à la population est l'affaire des sections locales.

Prenons le premier des quatre cours cités plus haut – qui est aussi le plus ancien – : que peut-on y apprendre, en suivant les sept leçons de deux heures chacune que comporte son programme ?

- La santé et la prévention des maladies ;
- l'observation du malade – le repos au lit ;
- le confort du malade ;
- l'hygiène – la prévention des escarres ;
- la position assise – le lever du malade ;
- les traitements simples – les soins ;



– l'alimentation du malade – l'administration des médicaments.

La Croix-Rouge suisse fait actuellement de très grands efforts pour que l'enseignement de la «Santé au foyer» se généralise de plus en plus, de manière que, dans chaque foyer, une personne au moins possède les notions élémentaires permettant de soigner à domicile un patient ne devant pas absolument être hospitalisé ou un malade sortant prématurément de l'hôpital.

La Croix-Rouge suisse désire par là apporter une contribution tangible au problème



de très grande actualité que représentent les soins infirmiers extra-hospitaliers, qu'ils soient ou non professionnels : une possibilité de décharger les hôpitaux et de faire front aux répercussions provoquées par la pénurie de personnel soignant.

Car si les «Soins au foyer», tels que les enseigne la Croix-Rouge suisse, sont des soins simples que chacun peut prodiguer, ce sont en revanche des soins judicieux que l'on apprend à donner en toute connaissance de cause et en recourant aux moyens du bord.

